

DROITS DES FEMMES L'ÉTAT D'ALERTE

Depuis l'affaire Weinstein, la parole s'est libérée. Dans les faits, peu de progrès. En Pologne et en Irlande, l'IVG est menacée, en Inde, le viol reste impuni. Et même en France, les ambitions de la loi ont été revues à la baisse. **PAR PERRINE CHERCHÈVE**

C'était leur marche. Une marche inédite qui fera date dans les annales du Festival de Cannes. Samedi 10 mai, à 18 h 30, 82 actrices, cinéastes, productrices, techniciennes, guidées par Cate Blanchett et Agnès Varda, ont gravi les marches du palais pour revendiquer « l'égalité salariale ». Quatre-vingt-deux ! Un nombre à la fois honteux et symbolique, l'équivalent exact des films réalisés par des femmes officiellement en lice pour la Palme d'or depuis... 1946. Et un seul, *la Leçon de piano*, de Jane Campion, obtint le prestigieux trophée – Agnès Varda reçut une palme d'honneur en 2015. Cette foule féminine, ce déluge de stars bras dessus bras dessous, n'aurait pas imprimé le tapis rouge s'il n'y avait eu l'affaire Weinstein. A Cannes, ce 10 mai, Cate Blanchett n'aurait pas lancé un vindicatif « *Allons-y !* », « *il est temps que toutes les marches de notre industrie nous soient acces-*

sibles ». Et deux mois plus tôt, le 10 mars, l'humoriste et scénariste Blanche Gardin n'aurait pas osé ce sketch à la cérémonie des Césars : « *Je crois maintenant que c'est clair pour tout le monde, les producteurs n'ont plus le droit de violer les artistes* »... Applaudissements nourris.

Le compte n'y est pas

On l'a dit et redit, l'ogre Weinstein démasqué, la parole des femmes s'est libérée. Et ce grand mouvement s'est concrétisé en France par le projet de loi sur les violences sexuelles porté devant le Parlement par Marlène Schiappa, la secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes : délai de prescription pour les crimes sur mineur porté de vingt à trente ans après la majorité ; création d'une infraction d'outrage sexiste sanctionnant le harcèlement de rue ; peine de deux à trois ans de prison en cas de harcèlement sexuel et de harcèlement moral imposés successivement par plusieurs personnes. Mais, pour

les associations, le compte n'y est pas, le gouvernement ayant renoncé, malgré les souhaits du chef de l'Etat, à ce que tout acte sexuel commis sur un mineur de moins de 15 ans par un majeur soit automatiquement qualifié en viol. L'émotion suscitée par l'affaire Sarah, cette gosse de 11 ans dont le viol par un homme de 28 ans a été une première fois requalifié en atteinte sexuelle par le tribunal de Pontoise, appartiendrait donc déjà au passé ? Preuve que la cause des femmes ne se gère que dans l'urgence... Celle-ci passée, les paroles s'envolent. Oubliée, la promesse du candidat Macron d'un grand ministère régalién aux droits des femmes. Zappée, celle de Marlène Schiappa d'autoriser la PMA pour toutes dès 2018. Et qu'en est-il du congé maternité unique pour toutes les femmes quel que soit leur statut ? En lieu et place, Paris a pris la tête de la fronde contre le projet de directive européenne destiné à mieux rémunérer le congé parental. En France, une mère qui met sa carrière >

SONT-ELLES ENTENDUES ?

Partout dans le monde, les femmes dénoncent les crimes dont elles sont victimes. Ici, à Rio, au Brésil, manifestation contre les viols et violences commis sur la plage de Copacabana.

► entre parenthèses pour élever son enfant (car ce sont elles qui le font en priorité) va donc continuer à toucher au mieux 392,09 € par mois. Une aumône... En France, les écarts de rémunérations entre salariés et salariées n'ont diminué que de 4 points (23,7 % en 2018) en vingt ans ! Dans certains quartiers ou certaines cités, elles sont tenues à l'écart, confinées dans une domesticité moyenâgeuse, voilées, condamnées à l'invisibilité. Aux abords des permanences du Planning familial, les militantes IVG continuent de distiller le venin de la culpabilité à ces femmes en détresse qui ont recours à l'avortement. En France comme ailleurs, la régression des droits de femmes se répand insidieusement – y compris dans les démocraties –, encouragée par des réacs, des ultras, des intégristes musulmans, catholiques...

Le droit à l'IVG en péril

En Pologne où la législation sur l'IVG est déjà l'une des plus restrictive d'Europe avec Malte, Andorre et le Vatican, le parti conservateur aux manettes, Droit et justice, s'apprête, malgré l'opposition massive de la population, à interdire 95 % des avortements considérés actuellement comme encore légaux (lire l'encadré, p. 16). Aux États-Unis, l'Etat de l'Iowa, gouverné par les républicains, vient d'adopter un texte interdisant le recours à l'IVG dès que les premiers battements de cœur du fœtus sont détectés. Autrement dit, ces Américaines n'auront plus le droit d'avorter avant même de savoir qu'elles sont enceintes. En Irlande, à l'approche du référendum sur sa légalisation, le 25 mai, les « anti » mènent une campagne d'une violence inouïe destinée à convaincre les indécis et faire basculer le scrutin en leur faveur (lire le reportage, p. 14). En Inde, où les nationalistes hindous sont au pouvoir, on enlève, on viole et on tue des gamines dans l'indifférence (lire, p. 17). Pour en finir avec l'indifférence, debout les femmes ! ■ P.C.

MARLÈNE SCHIAPPA TOUT FEU, TOUT FEMME

Twittos frénétique, omniprésente dans les médias, l'intrépide secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes a hissé sa cause en priorité nationale. Protégée par l'Elysée, la benjamine du gouvernement est un bulldozer qui pulvérise les codes et désarçonne les associations.

PAR PERRINE CHERCHÈVE ET MARIE HURET

L'animateur dandy Ariel Wizman a commis une bourde. Marlène Schiappa s'est fait voler la vedette. Elle devait parler la première. Mais le maître de cérémonie a cafouillé, en invitant Françoise Nyssen à rejoindre l'estrade de l'amphithéâtre où se tient, ce 26 avril, un colloque sur « l'identité masculine au cinéma » : la ministre de la Culture se lève pour se rasseoir aussi sec. Car Marlène Schiappa n'a pas l'habitude de jouer les seconds rôles. Pimpante dans sa robe blanche, la secrétaire d'Etat à l'Egalité entre les femmes et les hommes s'avance jusqu'au pupitre et remercie ses invités, la crème du septième art – la réalisatrice Lisa Azuelos, le délégué général du Festival de Cannes Thierry Frémaux, l'un des frères Larrieu (Jean-Marie)... Son intervention facétieuse fait rire la salle.

« Au cinéma, quand un homme de 25 ans tombe amoureux, la femme a 25 ans. Quand il tombe amoureux à 50 ans, la femme en a 25. (Quand) il tombe amoureux à 60 ans, elle en a toujours 25, égrène-t-elle qui nous montre qu'en gros les rôles d'amour sont possibles pour les hommes tout au long de la vie, alors que les femmes n'ont qu'un seul créneau ! » Applaudissements, les rangs féminins. Ce colloque, Marlène Schiappa en est la patronne. C'est au cours d'un débat avec Pierre Lescure, le président du Festival de Cannes, et Thierry Frémaux, qu'est né le partenariat. « Comportement correct et dévoilé ce 26 avril : un numéro de téléphone dédié aux victimes de prédateurs sexuels aux abords du tapis rouge. C'est lors de ce débat que les convives ont causé un choc : la chouchoute de l'Elysée a déclaré : « Je me suis toujours identifiée